



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique du logement

Question au Gouvernement n° 2370

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jacques Guyard.

M. Jacques Guyard. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre délégué au logement. La politique menée depuis quatre ans par les gouvernements Balladur et Juppe en matière de logement débouche sur les catastrophes que nous avons annoncées. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Patrick Ollier. Quelle audace !

M. Jacques Guyard. Le logement social devient de plus en plus cher, pour une population de plus en plus pauvre.

La réforme des aides au logement se traduira par une baisse de celles-ci pour près d'un quart des bénéficiaires vivant en HLM, dans ces HLM où les surloyers sont en train de chasser le dernier carreau des salariés moyens qui y résidaient et qui incarnaient la mixité sociale.

M. Claude Bartolone. Ils sont contre la mixité sociale !

M. Jacques Guyard. Dans le même temps, et c'est peut-être encore plus grave, le nombre des mises en chantier de logements collectifs chute de manière dramatique : la diminution atteint 13,3 % sur les douze derniers mois, et 19 % rien que sur les mois de janvier et de février. Ce n'est plus une baisse, c'est une véritable débâcle ! C'est la débâcle d'une politique ! Et les entreprises du bâtiment, qui étaient déjà sinistrées, licencient encore plus massivement.

M. Claude Bartolone. C'est Perissol qui periclite !

M. Jacques Guyard. Qu'attend donc le Gouvernement, au lieu d'une loi vide sur la cohésion sociale, pour mettre en place une politique de relance de la construction de logements accessibles à tous, laquelle serait la seule vraie réponse à la crise que nous vivons ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au logement.

M. Pierre-André Perissol, ministre délégué au logement. Monsieur Guyard, il faut comparer des chiffres comparables. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous avez évoqué le nombre des mises en chantier des deux premiers mois de l'année. Mais vous devriez savoir que nous avons connu au mois de janvier des conditions climatiques tout à fait particulières.

Mme Frédérique Bredin. L'hiver, cela arrive parfois !

M. le ministre délégué au logement. Vous avez souligné du reste un phénomène paradoxal : le logement repart alors qu'au moment même le bâtiment souffre. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Un peu de calme, mes chers collègues !

M. le ministre délégué au logement. Monsieur le député, vous devriez savoir que, depuis un an, le nombre des ventes de logements a augmenté de 16 %, que la reprise du logement est saluée par tous les journaux, quelle que soit leur tendance, et que ces résultats sont liés à la baisse des taux qui a permis la politique économique du Gouvernement, ...

M. Christian Bataille. C'est faux !

M. le ministre délégué au logement. ... ainsi qu'au succès du prêt à taux zéro... (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je vois que ce rappel est pour vous difficile à entendre ! J'ajoute que ces résultats sont également dus à la baisse des taux d'intérêt et au succès de la nouvelle formule d'amortissement.

Quant au locatif social, il bénéficie pleinement de la réforme du PLA fiscal, qui permettra d'engager plus de constructions de logements sociaux en 1997 qu'en 1996.

Mme Frédérique Bredin. Dites cela aux SDF ! Ils y seront sans doute sensibles !

M. le ministre délégué au logement. Il est vrai qu'entre la reprise des ventes et le remplissage des carnets de commandes du bâtiment il se passe entre douze et dix-huit mois. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. N'importe quoi !

M. le président. Un peu de calme ! Laissez parler le ministre !

M. le ministre délégué au logement. Monsieur Guyard, vous avez mis en cause la réforme des aides personnelles au logement. Vous auriez été mieux inspiré en dénonçant les injustices de l'ancien dispositif,...

M. Jean-Pierre Brard. Mais où habitez-vous ?

M. le ministre délégué au logement. ... qui faisait que deux locataires ayant les mêmes revenus et payant le même loyer recevaient des aides différentes, selon leur âge et celui du logement.

Grâce à la réforme que nous engageons et qui permettra qu'une aide égale soit octroyée aux ménages disposant des mêmes ressources et supportant le même loyer, nous introduirons plus de justice et plus de clarté.

Quant à la future loi relative à la cohésion sociale, dois-je vous rappeler que ce texte prévoit la réalisation de 100 000 logements d'insertion en cinq ans ?

Voilà des pas concrets dans la construction du droit au logement ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Claude Bartolone. Que de « perissoldes » !

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jacques Guyard.

M. Jacques Guyard. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre délégué au logement. La politique menée depuis quatre ans par les gouvernements Balladur et Juppé en matière de logement débouche sur les catastrophes que nous avons annoncées. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Patrick Ollier. Quelle audace !

M. Jacques Guyard. Le logement social devient de plus en plus cher, pour une population de plus en plus pauvre.

La réforme des aides au logement se traduira par une baisse de celles-ci pour près d'un quart des bénéficiaires vivant en HLM, dans ces HLM où les surloyers sont en train de chasser le dernier carré des salariés moyens qui y résidaient et qui incarnaient la mixité sociale.

M. Claude Bartolone. Ils sont contre la mixité sociale !

M. Jacques Guyard. Dans le même temps, et c'est peut-être encore plus grave, le nombre des mises en chantier de logements collectifs chute de manière dramatique : la diminution atteint 13,3 % sur les douze derniers mois, et 19 % rien que sur les mois de janvier et de février. Ce n'est plus une baisse, c'est une véritable débâcle ! C'est la débâcle d'une politique ! Et les entreprises du bâtiment, qui étaient déjà sinistrées, licencient encore plus massivement.

M. Claude Bartolone. C'est Perissol qui periclite !

M. Jacques Guyard. Qu'attend donc le Gouvernement, au lieu d'une loi vide sur la cohésion sociale, pour mettre en place une politique de relance de la construction de logements accessibles à tous, laquelle serait la seule vraie réponse à la crise que nous vivons ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au logement.

M. Pierre-André Perissol, ministre délégué au logement. Monsieur Guyard, il faut comparer des chiffres comparables. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous avez évoqué le nombre des mises en chantier des deux premiers mois de l'année. Mais vous devriez

savoir que nous avons connu au mois de janvier des conditions climatiques tout a fait particulieres.

Mme Frederique Bredin. L'hiver, cela arrive parfois !

M. le ministre delegue au logement. Vous avez souligne du reste un phenomene paradoxal: le logement repart alors qu'au moment meme le batiment souffre. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. Un peu de calme, mes chers collegues !

M. le ministre delegue au logement. Monsieur le depute, vous devriez savoir que, depuis un an, le nombre des ventes de logements a augmente de 16 %, que la reprise du logement est saluee par tous les journaux, quelle que soit leur tendance, et que ces resultats sont lies a la baisse des taux qu'a permis la politique economique du Gouvernement, ...

M. Christian Bataille. C'est faux !

M. le ministre delegue au logement. ... ainsi qu'au succes du pret a taux zero... (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je vois que ce rappel est pour vous difficile a entendre ! J'ajoute que ces resultats sont egalement dus a la baisse des taux d'interet et au succes de la nouvelle formule d'amortissement.

Quant au locatif social, il beneficie pleinement de la reforme du PLA fiscal, qui permettra d'engager plus de constructions de logements sociaux en 1997 qu'en 1996.

Mme Frederique Bredin. Dites cela aux SDF ! Ils y seront sans doute sensibles !

M. le ministre delegue au logement. Il est vrai qu'entre la reprise des ventes et le remplissage des carnets de commandes du batiment il se passe entre douze et dix-huit mois. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. N'importe quoi !

M. le president. Un peu de calme ! Laissez parler le ministre !

M. le ministre delegue au logement. Monsieur Guyard, vous avez mis en cause la reforme des aides personnelles au logement. Vous auriez ete mieux inspire en denoncant les injustices de l'ancien dispositif,...

M. Jean-Pierre Brard. Mais ou habitez-vous ?

M. le ministre delegue au logement. ... qui faisait que deux locataires ayant les memes revenus et payant le meme loyer recevaient des aides differentes, selon leur age et celui du logement.

Grace a la reforme que nous engageons et qui permettra qu'une aide egale soit octroyee aux menages disposant des memes ressources et supportant le meme loyer, nous introduirons plus de justice et plus de clarte.

Quant a la future loi relative a la cohesion sociale, dois-je vous rappeler que ce texte prevoit la realisation de 100 000 logements d'insertion en cinq ans ?

Voila des pas concrets dans la construction du droit au logement ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Claude Bartolone. Que de «perissoldes» !

## Données clés

**Auteur :** [M. Guyard Jacques](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2370

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mars 1997, page 2239

**Réponse publiée le :** 26 mars 1997, page 2239

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mars 1997